

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 22 Mars 2018

Nombre de conseillers : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 22 mars, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 15 mars 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOU, M Henri BRUYAS.

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre KHIREDDINE

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 février 2018

Abstentions de M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOU, M Henri BRUYAS.

• DELIBERATION : CONVENTION AVEC LA SOCIETE MONTS ENERGIES POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LA TOITURE D'UN BATIMENT COMMUNAL

Dans le cadre du territoire à Energie Positive (TEPos), la société Monts Energies a manifesté son intérêt fin 2017 pour que la commune leur loue la toiture d'un bâtiment communal (future épicerie, surface d'environ 60 m²) dans le but d'y installer une centrale photovoltaïque. La société Monts Energies propose un loyer annuel de 11 € / kWc installé et un bail de 25 ans avec un temps de bilan à 20 ans. A la fin du bail, l'installation serait rétrocédée gratuitement à la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité

• DELIBERATION : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR L'ACHAT DE PARCELLES A L'OGEC

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) de Pomeys ne parvient plus à assurer la gestion (entretien, maintenance réparations,...) du bâtiment qui accueille l'école maternelle privée St Exupéry. Il y a de moins en moins de bénévoles disponibles pour assurer l'entretien quotidien du bâtiment, ce qui nuit au bon fonctionnement de l'école. De plus, des travaux importants sont à réaliser pour l'entretien de ce bâtiment et l'OGEC n'a pas les moyens financiers pour les entreprendre. Il explique au conseil municipal que l'OGEC, propriétaire des parcelles cadastrées section C N°100 pour 280 m² (comprenant l'immeuble), N°908 pour 62 m² (comprenant l'immeuble), N°427 pour 852 m², N°909 pour 4 m² est prêt à céder cet immeuble et les parcelles attenantes à la commune au prix d'un euro symbolique. Le bâtiment serait ainsi entretenu et géré par la commune. La commune envisage de mettre à disposition de l'OGEC le bâtiment et les parcelles attenantes par convention de mise à disposition à titre onéreux.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR DE DECHETS VERTS

Dans le cadre de la prévention des déchets et donc de la réduction de la quantité de déchets à traiter, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) propose de mettre à disposition des communes un broyeur de déchets verts. Le broyeur sera destiné uniquement à l'usage suivant ; « broyer les déchets verts (d'un diamètre de tige inférieur à 150 mm) de la commune par les agents communaux et les valoriser sur son territoire sous forme de paillage et/ou compost ».

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET PRINCIPAL M14

Hors de la présence de Monsieur le Maire, Madame Monique RAGEYS présente à l'assemblée le compte administratif 2017 du budget communal M14 qui se détaille comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes	677 908.70	€	Recettes	847 022.65	€
Dépenses	519 000.05	€	Dépenses	287 342.82	€
Excédent	158 908.65	€	Excédent	559.679.83	€

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATIONS : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le compte de gestion est présenté aux élus. Il est en parfaite concordance avec le compte administratif. Le compte de gestion est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : BUDGET COMMUNAL M14: AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement	158 908.65 €
Un excédent antérieur reporté	3 075.54 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	161 984.19 €
Un excédent d'investissement	559 679.83 €
Un déficit d'investissement reporté	- 393 362.45 €
Soit un excédent d'investissement cumulé	166 317.38 €
Un déficit des restes à réaliser	-215 740.17 €
Soit un besoin de financement	- 49 422.79 €

Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 comme suit :

Affectation au 1068 en investissement : 49 500.00 €

Affectation au 002 en fonctionnement : 112 484.19.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition de l'année 2017:

Taxe d'habitation : 17.23 % ; Taxe Foncière (bâti) : 14,43 % ; Taxe Foncière (non bâti) :

51,91 %

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux cette année.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : SUBVENTION AU CCAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de prévoir une subvention de la Commune de POMEYS, d'un montant de 2 500,00 € afin d'équilibrer le Budget C.C.A.S. de l'année 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : BUDGET PRIMITIF 2018

Les Membres du Conseil Municipal de la Commune de POMEYS votent le Budget Primitif de l'exercice 2018 qui s'élève à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes	641 728.00	€	Recettes	339 400.00	€
Dépenses	641 728.00	€	Dépenses	339 400.00	€

Délibération adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMISSION TOURISME/Didier REYMONDON: L'office de tourisme intercommunal (OTI) a été créé le 28/02/2018. Son siège social est à Mornant.

Les circuits VTT qui ont été balisés ont reçu le label de la Fédération Française de Cyclisme.

08/04 et 09/06 : balade botanique à l'étable aux mille feuilles

COMMISSION CULTURE/Rose-Marie ABBA :

29 mars : Grande lessive

Spectacle vivant au théâtre de Coise « 1, 2, 3 couleurs »

Adaptation d'un opéra de Mozart : « Bastien, Bastienne »

Festival Lily en juillet, certains morceaux seront en relation avec le thème de la guerre 14/18

Journée de la Création : le 10 novembre

COMMISSION ASSAINISSEMENT/Serge FORISSIER :

Norbert DUPEYRON remplace Michel BONNIER à la Vice-Présidence.

Le transfert de la compétence assainissement non collectif par le SIMA COISE pour les communes concernées est reporté en 2019.

L'agence de l'eau supprime les aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome.

COMMISSION ECONOMIE/ Michelle GASSILLOUD :

Une boutique à l'essai est disponible pour accueillir un commerçant qui souhaiterait se lancer.

MUTUELLE COMMUNALE/Christel CANU : Rencontre avec l'association AXIOM, intermédiaire pour la mise en place d'une mutuelle communale. Le conseil souhaite faire porter ce projet par le CCAS.

La séance est levée à 23 :30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 19 Avril à 20h00

